



**INSPÉ**

Institut national  
supérieur du professorat  
et de l'éducation  
Bretagne

# Diplôme Inter Universitaire (DIU)

**Mention : Professeur des écoles**

**Parcours : Fonctionnaire stagiaire**

**Les ateliers, un levier pour développer l'autonomie.**

Dossier Itinéraire  
Personnel  
de Recherche (IPRE)

**Année universitaire**

**2022-2023**

## **Développer l'autonomie.**

### **SOMMAIRE**

- 1) La question de l'autonomie.**
  
- 2) La différenciation pédagogique.**
  - A) La place de la différenciation dans l'Education Nationale.**
  - B) Les types de différenciation.**
  - C) Les écueils à éviter.**
  
- 3) Mise en œuvre**
  - A) Expérimentation.**
    - a) le Tutorat.**
    - b) Le travail en ateliers.**
  - B) Mise en place**
  - C) Prise de recul.**
  
- 4) Conclusion**

## **Développer l'autonomie.**

Je suis professeur des écoles stagiaire en CM1-CM2. J'ai 12 CM1 et 13 CM2.

Certains de mes élèves ont besoin d'être accompagnés dans leurs apprentissages, beaucoup plus que d'autres. Les plus rapides ont besoin d'être nourris alors que les plus fragiles ont besoin de plus d'accompagnement. Dès le début d'année, j'avais le sentiment, que lorsque l'on travaillait en groupe classe, je perdais plusieurs élèves. Je ne suis pas sûre qu'ils m'écoutaient. J'ai douté de l'appropriation des notions par mes élèves. J'ai également vite remarqué que mes élèves étaient peu autonomes. Ils me sollicitaient sans cesse pour savoir quoi faire et comment le faire. Bien souvent, ils ne lisaient même pas la consigne. Ils manquaient clairement d'autonomie.

Je me suis alors interrogée sur les modalités que je pouvais mettre en place, sur ce que je pouvais leur proposer pour leur permettre d'apprendre seul et d'être indépendant.

### **1) La question de l'autonomie.**

LELEU-GALLAND et P.GHRENASSIA (2019) définissent l'autonomie à l'école comme étant la capacité à "*savoir organiser son travail, prendre des initiatives et penser par soi-même*". Autrement dit, les écoliers autonomes seraient ceux qui s'autogèreraient dans leur travail et qui suivraient leurs propres opinions et envies.

Il faut également préciser que l'autonomie recouvre plusieurs aspects. D'après Nicole Herr (Dossier sur l'autonomie, JDI n°9, mai 1993), conseillère pédagogique, on peut distinguer six modes d'autonomie :

- **L'autonomie physique** : c'est prendre conscience de ses possibilités, de son corps et être conscient de ses gestes quotidiens.
- **L'autonomie matérielle** : c'est savoir se repérer dans l'organisation de la classe, gérer son matériel et se situer dans l'espace matériel.

- **L'autonomie spatiale** : c'est se repérer dans l'espace proche, passer de l'espace vécu à l'espace parlé, puis représenté.
- **L'autonomie temporelle** : c'est prendre conscience du temps proche, puis lointain ; savoir mesurer le temps ; faire des projets ; rythmer le temps.
- **L'autonomie affective** : c'est se libérer d'une trop grande dépendance vis-à-vis des adultes ou de ses pairs.
- **L'autonomie intellectuelle** : c'est apprendre à apprendre, être conscient des objectifs et réussir à les expliciter. Elle prend aussi en compte l'auto-évaluation.

Ainsi, pour que l'autonomie soit complète, il faut donc que l'élève soit indépendant tant au niveau intellectuel, spatial, temporel, matériel, affectif que physique et l'enseignant doit permettre de travail en autonomie.

## **2) La différenciation pédagogique.**

### **A) La place de la différenciation dans l'Education Nationale.**

La loi Jospin (1989) place l'élève au cœur des apprentissages et stipule qu'il est nécessaire de prendre l'élève *tel qu'il est, avec ses acquis et ses faiblesses* pour *“assurer l'égalité et les réussites des élèves, l'enseignement est adapté à leur diversité”*. En 2005, la loi Fillon renforce cette idée en ajoutant qu'*“une aide spécifique est apportée aux élèves qui éprouvent des difficultés dans l'acquisition du socle commun ou qui manifestent des besoins éducatifs particuliers”*.

La loi actuelle pour l'école de la confiance de J.M. BLANQUER (2019) met l'accent sur les inégalités en créant un grand service public de l'école inclusive afin de *“ mieux prendre en compte les besoins éducatifs particuliers”*.

Le Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture (2015) stipule que l'acquisition des compétences et des connaissances *“ suppose de prendre en compte dans le processus d'apprentissage les vécus et les représentations des élèves » et de « prendre en compte les différents rythmes d'acquisition”*.

### **B) Les types de différenciation.**

Δ La différenciation successive :

Elle se pratique dans les situations collectives. Il s'agit de faire varier les questionnements, les outils et les supports au sein d'une **même activité qui concernent tous les élèves.**

Elle a pour objectifs la construction du sens commun, l'émergence des représentations et la mesure approximative du niveau de maîtrise de la compétence en construction par chaque élève.

En somme, quand on fait de la différenciation successive, on propose successivement différentes situations d'apprentissages, diverses démarches à l'ensemble de la classe pour atteindre l'objectif. Tous les élèves sont en contact avec toutes les démarches proposées, l'une après l'autre, et « filtrent » celles qu'ils préfèrent.

#### Δ La différenciation simultanée :

Elle prend appuie sur les constats de l'évaluation formative pour créer les véritables conditions de la différenciation. Elle va rendre opérationnel les parcours d'apprentissages. Elle se réalise souvent dans **des situations individualisées reliées à des temps collectifs.**

Elle consiste à proposer à chaque élève un travail correspondant, le plus précisément possible et à un moment donné, à ses besoins et à ses possibilités.

Tous les élèves travaillent en même temps sur le même objectif, mais avec des tâches différentes. Il s'agit des groupes de besoins.

On peut différencier en :

- jouant sur des **variables didactiques** :

Le choix des outils et des supports d'apprentissage, les contenus, les situations d'apprentissage, les démarches d'apprentissage, la formulation des consignes, les différentes formes d'institutionnalisation, l'évaluation.

- jouant sur **l'organisation et la préparation de sa classe** :

Les modalités de groupement, la gestion du temps, la gestion de l'espace.

- contrôlant son **implication d'enseignant dans la démarche d'apprentissage de l'élève** : Le degré d'étayage, répartition du savoir, la place du relationnel.

### **C) Les écueils à éviter :**

Philippe PERRENOUD (Pédagogie différenciée – Des intentions à l'action - 1997) explique que *“la différenciation ne peut ni ne doit aboutir à un enseignement entièrement individualisé puisque les élèves doivent accéder à une culture commune”*.

Effectivement, je ne peux construire pas une culture commune en individualisant. Je risque de me centrer sur les élèves qui ont des difficultés au détriment des autres qui ont besoin d'être rassurés, écoutés...

L'objectif premier de l'école est alors de rendre l'élève autonome, de le préparer à sa vie de futur citoyen.

**Comment puis-je parvenir à rendre mes élèves autonomes sans tomber dans l'individualisation ?**



### 3) Mise en œuvre.

Lors de mes stages SOPA, dans le cadre du Master MEEF en 2017, j'ai eu la possibilité d'observer différentes classes. Je me suis pleinement reconnue dans les classes qui laissaient une grande part d'autonomie aux élèves. La classe me faisait l'écho d'une ruche : chacun savait ce qu'il avait à faire, comment le faire, à quel moment, avec qui et où.

Cette année, je suis dans une classe flexible qui a pour thème Harry Potter. Chaque élève peut choisir sa place à n'importe quel moment de la journée.

Mes élèves sont habitués à travailler en ateliers mathématiques puisque la méthode avec laquelle tous les professeurs travaillent dans mon école est MHM.



Ateliers mathématiques (module 11) semaine du 28 Février au 03 Mars

2023

<p><u>Mardi 28 Février</u> <b>CM1</b> <u>Avec la maitresse</u></p> <p>1) Lire la carte mentale de <math>\frac{1}{4}</math>. 2) Découvrir et avancer dans le mini-fichier Fractions.</p>	<p><u>Mardi 28 février</u> <b>CM2</b> <u>En autonomie.</u></p> <p>Découvrir et commencer le mini-fichier Décimaux.</p>	<p><u>Jeudi 2 Mars</u> <u>En autonomie.</u></p> <p>1) Faire la fiche problème recette. 2) Boite à énigme.</p>	
<p><u>Vendredi 3 Mars</u> <b>CM1</b> <u>Avec la maitresse</u></p> <p>1) Faire la fiche Exercices droites perpendiculaires. 2) Avancer dans le mini-fichier Ville au trésor.</p>	<p><u>Vendredi 3 Mars</u> <b>CM2</b> <u>En autonomie</u></p> <p>1) Faire la fiche exercices droites perpendiculaires. 2) Avancer dans le mini-fichier Pays au trésor.</p>	<p><u>Lundi 6 Mars</u> <b>CM1</b> <u>En autonomie</u></p> <p>1) Dans le cahier du jour, je pose et je calcule au moins 4 opérations (soustraction, multiplication, division). 2) Je me corrige en utilisant la calculatrice.</p> <p>Jeu Domino des fractions.</p>	<p><u>Lundi 6 mars</u> <b>CM2</b> <u>Avec la maitresse</u></p> <p>1) Visionnage de la vidéo "L'addition des décimaux". 2) Dans le cahier du jour, je pose les opérations suivantes : 23,45 + 38,72 34,89 + 23,76 123,67 + 4 345,1 349 + 4 129, 346</p>

Ils apprécient le dispositif par ateliers. Avec mon binôme, nous n'avons pas partagé les domaines dans la mesure où nous suivons la méthode à la lettre.

En français, nous travaillons avec la méthode Picot "La grammaire au jour le jour". J'ai en charge la grammaire (jours 2 et 3 de la méthode). Très vite, il m'a fallu modifier les

modalités de travail en grammaire. D'abord, le travail en classe entière ne me convient pas. En effet, j'ai besoin d'être au plus près de mes élèves pour les faire progresser. Ensuite, bien que le contenu de cette méthode ait fait ses preuves, mes élèves sont passifs, font les exercices mais ne réfléchissent pas. Ils ne sont pas autonomes.

Plusieurs dispositifs peuvent répondre à ma problématique.

**Le travail en ateliers** : Il s'agit d'une pratique qui consiste à répartir les élèves d'une classe en plusieurs groupes, chacun étant occupé à une tâche distincte. L'enseignant se réserve généralement l'un des groupes, avec lequel il reste pour une tâche plus difficile qui nécessite sa présence (mais parfois il peut également simplement tourner d'un groupe à l'autre).

**Le tutorat** : Des binômes tuteur-tutoré, prenant en compte les affinités des élèves, sont constitués ; le tuteur est spécifiquement préparé à son rôle, à l'analyse des difficultés rencontrées par l'autre et à la façon d'y répondre, le tutoré se voit proposer une nouvelle formulation par un élève semblable à lui.

### **A) Expérimentation.**

Comme j'occupe la classe à mi-temps et que l'organisation ne m'incombe pas en totalité, j'ai proposé à mon binôme de mettre en place le tutorat et les ateliers en grammaire.

#### **a) Le tutorat.**

Le tutorat est issu de la pédagogie coopérative : le dispositif consiste à créer au sein de la classe des petits groupes d'élèves de niveaux scolaires différents afin qu'ils puissent s'entraider. Les recherches ont mis en évidence des effets très positifs de cette pédagogie sur les résultats des élèves.

Le tutorat favorise les résultats des élèves en difficulté en complétant, rappelant, revisitant des aspects non maîtrisés d'une notion en cours d'acquisition. L'approche d'un élève tuteur est moins formelle que celle d'un enseignant. Les recherches montrent également que le tutorat aide significativement les apprentissages de l'élève tuteur. Il valorise les élèves avancés en leur confiant la responsabilité d'aider leurs camarades en difficulté et en leur permettant d'approfondir la compréhension des

notions à transmettre. Pour être profitable aux élèves qui sont aidés (les tutorés), il est nécessaire que le tuteur fasse à la fois preuve d'un bon niveau d'expertise et s'entende bien avec le tutoré. Les élèves tuteurs doivent aussi bénéficier d'une préparation visant à scénariser le format des échanges (note Forget, Cnesco, 2017).

### **b) Le travail en ateliers.**

Le dispositif de travail en ateliers peut être envisagé en classe à plusieurs étapes dans une séquence d'enseignement. Premièrement, il est possible pendant une phase de découverte ou de recherche, ce qui implique que l'enseignant soit consacré à cet atelier. Deuxièmement, il est envisageable lors de phase d'entraînement. Enfin, il peut permettre de renforcer des savoirs non encore acquis pour certains élèves, par exemple, lors d'ateliers composés d'un groupe de besoin ou d'un groupe hétérogène avec des élèves tuteurs. Il existe différents types d'ateliers :

- **Un atelier peut être guidé.** Il s'agira par exemple de proposer aux élèves une situation de découverte bien particulière, ou bien de s'occuper d'élèves à besoins particuliers et de profiter de cet atelier pour être plus proche d'eux et des nécessités de leurs apprentissages. C'est l'atelier où l'enseignant a toute sa place, et qu'il ne doit pas quitter.
- **Un atelier semi-guidé** demandera de la part des élèves un minimum de travail personnel. Il s'agira d'une activité d'approfondissement, ou d'une activité pour laquelle ils auront le droit de venir demander conseil. Le guidage peut aussi se faire entre pairs, développant ainsi une certaine coopération entre les élèves, et un soutien à leur niveau.
- **L'atelier en autonomie** demandera une préparation particulière de la part de l'enseignant. Il s'agira de prévoir une activité que les élèves puissent faire seuls : un exercice d'application, de réinvestissement. C'est aussi l'occasion de présenter au groupe des activités de manipulations autocorrectives.

## B) Mise en place :

•En période 3, j'ai présenté à mes élèves le dispositif du tutorat. J'ai expliqué qu'il n'y a aucune obligation à être tuteur ou tutoré : on fonctionnera sur la base du volontariat. Plusieurs élèves de cm1 et de cm2 souhaitaient être tuteur. Nous avons pris le temps de lire la charte du tuteur et la charte du tutoré en classe entière. A la vue de la charte, des élèves n'expriment plus l'envie d'être tuteur. Rien n'empêche de devenir tuteur un peu plus tard dans l'année.

Pour formaliser le dispositif, j'ai rencontré mes 7 élèves qui se portaient volontaires pour être tuteur en APC. Cela a été l'occasion de revenir sur le métier de tuteur et, pour asseoir ce procédé, nous avons fait un jeu de rôle. J'en ai profité pour leur faire signer la "charte des tuteurs", signe d'engagement et de responsabilité.

La première semaine d'utilisation, j'ai proposé à quelques élèves d'aller s'inscrire sur le tableau du tutorat pour recevoir de l'aide (prénom + matière dans laquelle on a besoin d'aide). Très naturellement, des tuteurs sont venus remplir, à leur tour, le

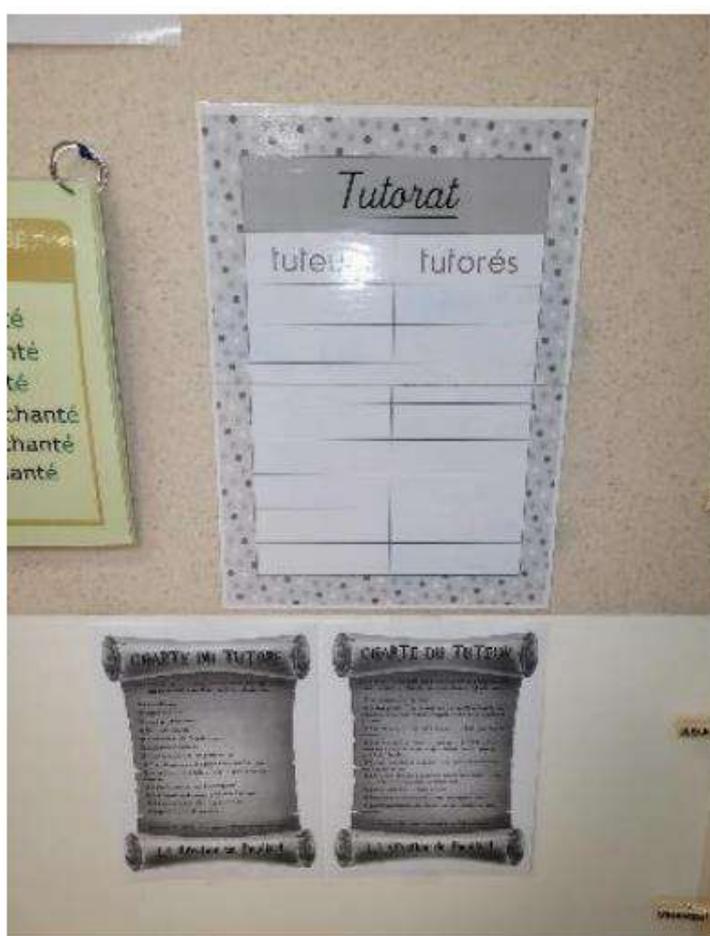


tableau pour apporter leur aide.

Parallèlement, nous avons mis en place le conseil de classe pour permettre à chacun de pouvoir s'exprimer librement sur ce dispositif d'une part et parce que le tutorat ne peut fonctionner correctement que si les élèves s'entendent bien. Les moindres remarques ont été écrites (c'est dur de donner de l'aide sans dire la réponse, je n'ai pas envie que untel m'aide je préfère untel...). Les discussions ont été enrichissantes et ont permis de faire évoluer l'outil. A présent, ce sont les élèves tuteurs qui s'inscrivent sur le tableau quand ils ont terminé leur travail (prénom + matière dans laquelle on peut aider). Ainsi, les élèves tutorés choisissent l'élève qui va apporter son aide.

•Pour les ateliers en grammaire, j'ai suivi le même fonctionnement que pour les ateliers en mathématiques. Pour qu'ils puissent être réellement autonomes, j'ai proposé un planning en A3 qui reste affiché au tableau pendant mes jours en classe. J'explique ce planning devant le groupe classe : qui fait quoi à quel moment, quels sont les objectifs et le matériel nécessaire. J'explique les règles s'il y a un jeu, nous jouons quelque instant en collectif.

#### Ateliers grammaire – jeudi 16 et vendredi 17 mars 2023.

	1. Les dés des compléments de phrase	2. Exercices écrits <u>avec la maitresse</u>	3. La course aux compléments de phrase	4. J'écris un texte
Objectif	Ajouter des CC à une phrase	Reconnaître le verbe, le sujet et le CC dans une phrase	Identifier et nommer les CC dans une phrase	Enrichir un texte avec des CC.
Où ?	Dans le cahier du jour	Dans le cahier du jour	Plateau de jeu	Dans le cahier de brouillon
Jeudi 10H45 11H05	<b>Gryffondor</b>	<b>Poufsouffle</b>	<b>Serdaigle</b>	<b>Serpentard</b>
Jeudi 11H10 11H30	<b>Serpentard</b>	<b>Gryffondor</b>	<b>Poufsouffle</b>	<b>Serdaigle</b>
Vendredi 10H45 11H05	<b>Serdaigle</b>	<b>Serpentard</b>	<b>Gryffondor</b>	<b>Poufsouffle</b>
Vendredi 11H10 11H30	<b>Poufsouffle</b>	<b>Serdaigle</b>	<b>Serpentard</b>	<b>Gryffondor</b>

Avant de commencer les ateliers de grammaire, nous revoyons ensemble, sous forme de rituel, la notion étudiée. J'utilise l'application "learningapps.org" qui me permet de créer des exercices motivants.

Pour permettre une pleine autonomie, j'ai utilisé des cartes responsabilités :

	<p><b>Secrétaire</b> Il est responsable de la prise de notes</p>		<p><b>Capitaine</b> Il veille au respect de l'objectif</p>
	<p><b>Gestionnaire temps</b> Il veille au respect des consignes de durée de travail</p>		<p><b>Facilitateur</b> Il s'assure que chacun se parle, s'écoute</p>
	<p><b>Responsable matériel</b> Il gère et range le matériel</p>		

5 élèves ont un rôle à tenir en plus de l'activité à réaliser dans chaque groupe. Ces rôles ne sont pas imposés du fait que plusieurs de mes élèves risquent de les privilégier au détriment de l'apprentissage en cours.

J'ai fait le choix de faire travailler mes élèves sur le même domaine et sur la même notion me permet de faire une synthèse en fin de séance. C'est l'occasion pour mes élèves de préciser leurs réussites, d'expliquer comment ils ont fait pour réussir ...

### C) Prise de recul.

Le dispositif "tutorat" a été parfaitement appliqué par mes élèves. Les tuteurs se sentent investis d'une mission et les tutorés acceptent volontiers l'aide d'un tiers. Les relations dans la cour semblent bénéficier aussi du dispositif : les CM1 jouent avec les CM2. Cependant, pour garantir une bonne coopération entre mes élèves au-delà de

la présence en classe, j'ai modifié mes programmations en EPS : nous avons favorisé les jeux coopératifs en P3. Cela a permis de nourrir le fait de coopérer dans la classe. Nous continuons également le conseil de classe. Ma place est plus en retrait : je ne suis plus le "maitre du savoir".

Concernant les ateliers de grammaire, je sais que je ne reviendrai plus en arrière ! Développer une compétence en utilisant différents supports, c'est permettre à chacun de l'acquérir à son niveau. Je trouve mes élèves bien plus motivés par la grammaire : ils prennent des initiatives, s'entraident et développent leurs capacités langagières. Pour moi, cela me permet d'avoir une relation privilégiée avec un groupe d'élèves sur un temps donné. Ainsi, je suis plus à même de prendre en compte les particularités et les besoins de chacun. J'ai néanmoins apporté quelques modifications :

- les activités présentées sur le tableau en page 9 ne permettent pas à mes élèves de s'autocorriger, ils n'ont pas de feed-back immédiat. Or, pour éviter de les démobiliser face à un obstacle, il m'a fallu accepter de mettre à disposition de mes élèves les réponses quand l'exercice le permet.
- Les groupes ont été modifiés régulièrement selon les affinités du moment. C'est un élément de motivation pour mes élèves.

#### **4) Conclusion**

Ce travail d'écrit réflexif m'a permis d'en savoir davantage sur l'autonomie des élèves, d'identifier les points essentiels à mettre en place lors de situations d'ateliers comme la préparation des activités, l'organisation temporelle et spatiale, la composition des groupes et le rôle de l'enseignant.

Cela m'amène à consolider mon envie de travailler, durant les années à venir, sous la forme d'ateliers car c'est un mode de travail que j'affectionne particulièrement.

### **Bibliographie :**

Meirieu, P. (1985). L'école, mode d'emploi. Paris, ESF.

Leleu-Galland, E. & Ghrenassia, P. (2019). Dictionnaire du vivre ensemble. Paris, Nathan.

Nicole Herr (Dossier sur l'autonomie, JDI n°9, mai 1993).

Perrenoud, P.(Pédagogie différenciée – Des intentions à l'action - 1997)

### **Sitographie :**

Cnesco (2017). Différenciation pédagogique : comment adapter l'enseignement à la réussite de tous les élèves ? Dossier de synthèse. [Consulté le 7 avril 2023]

Disponible sur : <http://www.cnesco.fr/fr/differentiation-pedagogique/>

INRP. (2008) Personnalisation des parcours et des situations d'apprentissage, Livret repères. Disponible sur :<http://centre-alain-savary.enslyon.fr/CAS/documents/publications/livrets-individualisation>